

Char à voile : l'ex-équipe d'Asnelles recrée un club

Après le départ de nombreux membres du Centre de loisirs nautiques d'Asnelles, une structure similaire vient de se créer dans la commune voisine. Elle a été baptisée Les Copains du vent.

L'initiative

« Nous repartons de zéro, les mains vides mais la tête pleine de nouvelles idées, après une expérience qui s'est, malheureusement, mal passée. » La riposte n'aura pas tardé. Deux mois après un conseil d'administration sismique, les anciens dirigeants du CLNA (Centre de loisirs nautiques d'Asnelles) ont rebondi... Dans la commune voisine.

Favoriser les animations locales

Frédéric Brillaud, aux commandes du club asnellois pendant neuf ans, a présenté, jeudi soir, au cours l'assemblée générale constitutive, son projet. « L'idée de créer un club a été portée par cinq cofondateurs (tous issus du CLNA), explique celui qui est aussi président du comité départemental. Notre association, à caractère sportif, aura pour vocation de favoriser les animations locales en développant la pratique du char à voile de loisir et de compétition. »

Au vu des visages familiers dans l'assistance, l'aventure a tenté de nombreux habitués de la plage d'Asnelles, notamment la majeure partie des pilotes alignés en championnat.

Le nouveau club, baptisé Les Copains du vent, n'aura « aucune activité commerciale et aucun salaire ». Sans jamais citer nommément le CLNA, Frédéric Brillaud définit une feuille de route écrite à la lumière des événements récents.

Le terme de « putsch » est évoqué. « Pour voter lors de nos assemblées générales, il faudra avoir une durée de vie minimum dans l'association, prévient le président. Pas question



Le bureau des Copains du vent : Claire Bouet, secrétaire ; Frédéric Brillaud, président ; Catherine Renet, trésorière ; Jean-Michel Renet, vice-président ; Stéphanie Néaud, secrétaire adjointe ; Stéphane Hue, trésorier adjoint.

d'arriver le matin même avec une valise de procurations ! » L'association s'est dotée d'un conseil d'administration de dix-neuf membres. Le bureau constitue une réplique quasi-intégrale de l'ancien bureau du CLNA.

Au niveau des ambitions, Les Copains du vent ne souhaitent pas « brûler les étapes », mais envisage « l'organisation de petites compétitions ». Au poste de trésorière, Catherine Renet, également présidente de la Ligue de Normandie, confirme l'engagement « de pilotes qui courront sous nos couleurs ».

Par ailleurs, Claire Bouet, secrétaire, annonce que la nouvelle structure a reçu « le soutien à 200 % du

président de la Fédération française de char à voile ».

Après la séparation d'Asnelles et de Saint-Côme-de-Fresné sur le plan intercommunal, la relation entre les deux communes se pimente d'une

nouvelle péripétie. Une rivalité entre deux associations sportives pratiquant la même discipline sur un même site.

Naissance de la cinquième association communale

Parmi les invités de l'assemblée générale constitutive des Copains du vent, Bernard Kermoal, le maire, s'est déclaré « heureux » d'accueillir une cinquième association dans le village. L'élu a précisé que le transfert asnellois « avait fait l'objet d'une délibération du conseil municipal pour autoriser l'installation du siège social à la mairie de Saint-Côme

et l'utilisation des infrastructures communales ».

Le club de char à voile bénéficiera du parking de la plage et du poste de secours SNSM. De son côté, Frédéric Brillaud a indiqué « avoir rencontré, par souci de loyauté, Alain Scribe, le maire d'Asnelles, pour l'informer de son projet avant l'officialisation ».